Les mercredis

Les accueils de loisirs du mercredi

Pour les enfants scolarisés de la maternelle au Cm2, soit de 3 à 11 ans environ.

A partir du collège, voir la page "les ados"

Les enfants peuvent venir en demi-journée ou pour la journée entière.

Les accueils se déroulent :

- à Ruoms - école Jean Moulin (6 rue des Tournelles)
- à Vallon Pont d'Arc - ancien collège (62 boulevard Peschaire Alizon)
- à Vogüé - école Volamau (45 impasse des écoles - entrée côté bibliothèque)

Plusieurs activités sont proposées : le matin, pour chaque période allant de vacances à vacances, l'enfant peut choisir sa thématique : arts, sports, cuisine, etc. Les différentes thématiques lui sont présentées lors des premiers mercredis de l'année scolaire.

Les repas sont préparés par la cuisine intercommunale.

Pour l'après-midi : grands jeux, sorties découverte du territoire ou activités avec un intervenant qualifié (club sportif, association,...).

Previous Next

Previous Next

Les inscriptions

Les inscriptions se font par période "de vacances à vacances" ou pour l'année entière.

Toutes les inscriptions se font via le portail famille. Aucune inscription n'est effectuée par email ou téléphone.

Cliquez ici pour accéder à votre espace sur le portail famille

Les horaires

- le matin, accueil des enfants entre 7h30 et 9h
- départ des enfants à 12h (sans repas), ou 13h30 (avec repas)
- accueil des enfants à 13h30 pour les enfants inscrits seulement l'après-midi
- le soir, départ des enfants entre 17h et 18h30

Les tarifs 2025

LES MERCREDIS

QUOTIENT FAMILIAL CAF	DEMI-JOURNÉE MATIN	DEMI-JOURNÉE MATIN AVEC REPAS	DEMI-JOURNÉE APRÈS-MIDI	JOURNÉE
0 à 300	1,80 €	2,70 €	2,10 €	4,80 €
301 à 475	2,10 €	3,15 €	2,45 €	5,60 €
475 à 580	2,40 €	3,60 €	2,80 €	6,40 €
581 à 720	2,70 €	4,05 €	3,15 €	7,20 €
721 à 999	3,00 €	4,50 €	3,50 €	8,00 €
1000 à 1199	3,30 €	4,95 €	3,85 €	8,80 €
1200 à 1399	3,90 €	5,85 €	4,55 €	10,40 €
1400 et +	4,50 €	6,75 €	5,25 €	12,00 €

Les autres accueils : la communauté de communes prend en charge les enfants le soir après l'école dans certaines communes, ainsi que pendant les vacances scolaires.

Toutes les informations concernant les inscriptions et les activités sont disponibles chaque fin d'été sur notre site et via une brochure qui est distribuée à votre enfant à la rentrée scolaire.